

SITUATION TRAITEMENT LEGIONELLES

Mesdames, Messieurs,

Suite à la découverte d'importantes colonies de légionelles dans notre eau chaude sanitaire (ECS) au mois de janvier, les 2 types d'actions annoncées ont été mises en place et continuent à ce jour :

- Injection de chlore dans l'ensemble de notre réseau ECS, dimensionnée et contrôlée par la mise en place de pompes de dosage (possibilité d'un léger impact sur le goût et l'odeur de l'eau chaude)
- Réalisation de chocs thermiques (passage à 70°C de l'eau produite en lieu et place des 60°C produits normalement, pendant 1 heure, la nuit suivant le passage de notre technicien IDEX sur site)

En raison du taux de légionelles anormalement élevé constaté dans notre ECS, nous avons décidé de prolonger cette opération jusqu'au 5 mars, date à laquelle de nouveaux prélèvements seront réalisés pour analyses par un laboratoire spécialisé. Les résultats de ces nouvelles mesures devraient nous être communiqués vers la mi-mars.

Certains d'entre vous ont pu constater ces derniers jours une pollution plus ou moins forte et plus ou moins longue de l'ECS. Les résidus présents dans l'ECS sont le résultat de leur décollement des parois intérieures de nos canalisations provoqué par ces différentes actions.

L'absence d'uniformité de ces pollutions entre immeubles ou entre appartements d'un même immeuble est très probablement liée à l'état plus ou moins avancé de dégradation de la colonne montante d'ECS concernée. IDEX toute à sa tâche d'éradication de la contagion par la bactérie de la légionnelle essaie également d'atténuer si ce n'est réduire totalement les désagréments générés par les traitements.

Durant le petit mois qui nous reste à vivre dans ces conditions, nous vous rappelons que **votre eau froide reste buvable** et que le risque se situe essentiellement au niveau de la respiration de la vapeur d'eau (au niveau de la douche en particulier). Nous continuons de vous conseiller :

- **De faire couler l'eau chaude sur vos robinets et douches** après une phase de plusieurs heures d'inutilisation
- **De privilégier l'usage de bains si possible**, plutôt que de douches
- **De nettoyer et désinfecter régulièrement vos équipements** (mousseurs, pommes de douche, robinetterie, siphons d'évacuation, etc.) avec du vinaigre blanc notamment en raison de la présence potentielle des résidus signalés

Nous vous tiendrons informés des résultats de la prochaine analyse de l'ECS dès qu'ils nous auront été communiqués. Très cordialement.

Le Comité syndical de l'AFUL Verboise Sud